



# 2022

Janvier-Février-Mars



## BULLETIN COMMUNAL

COMMUNE  
DE SAINT-JOSEPH



- Compte rendu des Conseils municipaux
- Informations
- Vie de la commune

# **COMPTE RENDU DES SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL**

**PAS DE CONSEIL MUNICIPAL EN FEVRIER 2022**

**SEANCE DU 24 JANVIER 2022**

## ETAIENT PRESENTS

M. MOUCHEL Jean-Marie, Maire ;  
M. SEPULCHRE de CONDE Laurent, Mme LETERRIER Sophie, adjoints ;  
MM GUERIN Stéphane, PAIN Frédéric, CLOT Serge, LIGNY Franck, AMBROIS Christophe, Mmes ROTROU Delphine, MERMET-BIJON Nathalie, BRUNEAU de la SALLE Mireille, SIMON Bérangère, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

## ABSENT REPRESENTE

MM. BAUDELLOT Laurent donne pouvoir à M MOUCHEL Jean-Marie,

## ABSENTS EXCUSES

Mme LEFEVRE Sylvie,  
M. PINCHON Roland,

## SECRETAIRE DE SEANCE

Mme MERMET-BIJON Nathalie

Approbation du procès-verbal du 20 décembre à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie l'agent communal, Christophe LAUNEY, pour le travail effectué à la Chapelle de la Gloire, nettoyage intérieur et les abords.

## **CONTRAT D'ENGAGEMENT AVEC FAMILLES RURALES : CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2022**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de renouvellement du centre de loisirs pour la période du 11 au 29 juillet 2022 avec une participation de la commune de 3 000,00€. En 2021, le bilan de cette opération a été positif avec une moyenne de 32 enfants participants. Familles Rurales propose un tarif inchangé en 2022 pour les familles.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec Familles Rurales.

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

## **MODIFICATION DES HORAIRES : ATELIER MUNICIPAL**

Le Maire informe l'assemblée que, compte tenu du recrutement d'un nouvel agent suite à un départ en retraite, et à la demande de ce nouvel agent, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant.

Le Maire propose à l'assemblée de porter la durée du temps de travail de l'emploi de 27h30 de l'agent technique polyvalent à temps non complet créé initialement pour une durée de 27H30 par semaine par délibération du 12 mai 2016, à 25 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. La modification du temps de travail n'excède pas 10 % du temps de travail initial. Les heures de travail sont annualisées car elles dépendent des saisons.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**ADOPTE** la proposition du Maire ;

**MODIFIE** ainsi le tableau des emplois ;

**INSCRIT** au budget les crédits correspondants sur l'exercice courant.

**RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Il est parfois nécessaire, pour faire face à des accroissements temporaires d'activité, de recruter des agents non titulaires, dans les conditions fixées par l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 correspondant aux grades suivants :

- Adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe,
- Adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

Le Maire propose donc au conseil municipal, de créer des emplois non permanents d'adjoint d'animation 2<sup>ème</sup> classe et d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, et de l'autoriser pour la durée d'une année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à recruter, dans les conditions prévues à l'article 3, 1] de la loi de 1984, dès lors que le besoin se fait ressentir, des agents non titulaires afin d'assurer la nécessaire continuité du service public ;

Il décide également que les agents non titulaires nommés à ces emplois seront rémunérés par référence à l'échelle

L'autorisation donnée au Maire vaut aussi bien pour la conclusion d'un contrat initial que pour son renouvellement dans la limite d'une durée maximale de douze mois, renouvellement compris, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs.

L'obligation de passer à deux services à la cantine (crise sanitaire) a nécessité l'emploi de nouveaux agents.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**DECIDE** d'adopter les dispositions exposées ci-dessus en cas de besoin de recrutement pour un accroissement temporaire d'activité au sein de la commune ;

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents dans ces emplois seront inscrits au budget de l'exercice 2022.

**ETUDE DE DEVIS**

**EGLISE : BATTANT GROSSE CLOCHE**

Un devis a été réalisé pour remplacer le battant de la grosse cloche qui est en mauvais état, la réparation précédente n'a pas tenu.

Un devis a été réalisé auprès de l'entreprise BIARD-ROY (en charge de la maintenance) pour procéder au remplacement du battant et de son système d'accroche.

Remplacement du battant et système d'accroche (1570€ HT) déplacement et pose (390€ HT) soit un montant de 1960€ HT. En juillet 2021, le conseil avait décidé d'attendre le budget 2022. Actuellement la cloche ne sonne plus les heures.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**DECIDE** d'effectuer les travaux par l'entreprise BIARD ROY

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer commande auprès de ladite entreprise.

#### ORDINATEUR PORTABLE : BUREAU DIRECTION

Madame la directrice du groupe scolaire informe la commune que le PC portable du bureau de direction est HS. Il est demandé à l'entreprise Teknic info de Valognes d'effectuer un devis pour son remplacement : 657,50€ HT. (garantie 2 ans + installation + paramétrage).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**DECIDE** de retenir l'offre de Teknic Info

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer la commande et à l'inscrire au budget 2022.

#### REFECTION LOCAUX : STADE MUNICIPAL

L'équipe dirigeante du club de football B2S nous informe que les sanitaires sont très vétustes. Ceux-ci datent de la construction du stade en 1997. Monsieur le Maire informe que le club de football se propose de réaliser les travaux sous réserve que la commune prenne en charge les matériaux. Les travaux concernent l'ensemble sanitaire pour un coût de 2 941.50€ HT (3 529,80€ TTC), une fenêtre

deux vantaux pour 335,71€ HT (402,85€ TTC), et remise en état des peintures murs-plafonds pour 1 069,70€ HT (1 283,64€ TTC).

Il est à noter également que les projecteurs extérieurs dysfonctionnent et que la réparation est en cours.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**ACCEPTE** les devis pour l'achat des matériaux nécessaires aux travaux de remise en état de l'ensemble des sanitaires des vestiaires du stade : BEUVE et Matériaux pour 1 283,64 € TTC (fournitures murs et plafonds), BESNARD SARL pour 3 529,80€ TTC (13 ensembles de douche vestiaire et local arbitre) et BEUVE et Matériaux pour 402,85€ TTC (une fenêtre).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer commande auprès des entreprises ci-dessus.

#### MAINTENANCE MATERIELS CUISINE : SALLES DES FETES-CANTINE

Suite au contrôle annuel des matériels par l'entreprise Technotel, en charge de la maintenance, il a été constaté des dysfonctionnements sur les fourneaux de la salle des fêtes et le lave-vaisselle de la cantine.

Pour les fourneaux : remplacement robinet de gaz et thermocouple pour un coût de 314,39€.

Pour la cantine scolaire : carte électronique pour un coût de 631,39€ HT.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer commande auprès de ladite entreprise.

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE DELEGATION AVEC L'ASSOCIATION 40EN CHATS**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la signature d'une convention avec une association locale pour la stérilisation et la protection des chats libres. Il rappelle qu'il appartient au Maire d'assurer la sécurité et la salubrité publiques, et qu'il doit prendre les mesures pour lutter contre la divagation des chats, dont le propriétaire n'est pas identifié. Il propose de signer une convention de délégation avec l'association 40 en chats de Carentan.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à 12 voix pour et 1 abstention,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de délégation avec l'association 40 en chats de Carentan

## **TRAVAUX COMMUNAUX**

Monsieur SEPULCHRE informe qu'une grande partie des fossés communaux ont été nettoyés fin 2021, reste Chemin de la Remisserie.

Une demande de devis pour la toiture de la Chapelle de la Gloire est en cours. De nombreux promeneurs expriment un attrait pour cette chapelle.

Au groupe scolaire, un devis pour le démoussage des toitures est en attente. Il est à noter qu'un problème d'odeur perdure. L'aération de la fosse septique a été mal réalisée lors de sa création.

Il est prévu en 2022, le nettoyage des façades de la bibliothèque, la salle de sport.

Carrefour dans le bourg : demande de devis pour enlever les cailloux blancs et remettre en gazon,

Des arbres ont été replantés sur le talus de la salle des fêtes.

L'aire de covoiturage est en attente de remise en herbe des contours. Pour l'ancienne aire, des plantations sont prévues.

Le nom d'Alexandre COIPEL, 1<sup>er</sup> Maire de la commune, sera donné à l'aire de covoiturage.

Des devis sont en cours pour faire le trottoir manquant Chasse Giroit ainsi que la mise en place de l'éclairage manquant.

## **COMMUNICATIONS**

Protection sociale complémentaire- financement par l'employeur : l'ordonnance n°2021-175 du 17/02/2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique, précise que les employeurs publics seront tenus, comme dans le privé, de financer au moins 50% de leur complémentaire santé. Cette obligation s'appliquera progressivement dès 2024 à l'Etat et au plus tard en 2026 à tous les employeurs publics des trois versants de la fonction publique.

Suite à des travaux non terminés, un écoulement d'eau pourrait entraîner des dégradations sous la chaussée publique. Suite à de nombreux échanges sans résultats avec le propriétaire, Monsieur le Maire va mettre en œuvre les procédures nécessaires à la préservation de la chaussée.

Monsieur le Maire a un rendez-vous avec l'inspecteur académique, Monsieur SAGLIO, le mercredi 26 janvier concernant l'école : La baisse de la natalité dans le cotentin avec des conséquences sur le nombre de classes.

Une réunion de la commission urbanisme va être programmée pour le futur PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) : définir les projets de la commune sur les éventuelles dents creuses, les parcelles restantes pour lotissement. Il y a obligation, dans le Cotentin, de diminuer les espaces constructibles.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir aux projets pour l'avenir (commerce, salle des fêtes...).

De nombreuses cartes de vœux 2022 d'organismes publics, d'élus ont été reçues en mairie.

Madame PICOT remercie la commune pour les fleurs lors de l'inhumation de son époux Gilbert.

Mme PAUTAIRE, Mme ESVAN, M. Mme PESNEL, M. Mme FAUQ, M. Mme LANGLOIS remercient la commune pour le colis distribué en 2021.

## **QUESTIONS**

Madame ROTROU demande la date de mise en place de la borne de recharge électrique : le transformateur sera installé courant février. L'entreprise va couper les thuyas à proximité, la commune va leur demander de couper ceux jouxtant le commerce aux frais de la commune.

Madame SIMON précise que l'accès entrée et sortie de l'aire de covoiturage est difficile, peu de place pour se croiser.

Madame ROTROU demande si Monsieur le Maire a rencontré le propriétaire de la haie qui déborde sur la voie : il précise qu'il va relancer.

### **PROCHAINES REUNIONS**

Prochain Conseil municipal : lundi 7 mars 2022 à 18h30

Vote du budget : lundi 14 mars à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h20

### **SEANCE DU 7 MARS 2022**

#### **ETAIENT PRESENTS**

M. MOUCHEL Jean-Marie, Maire ;

MM. SEPULCHRE de CONDE Laurent, BAUDELOT Laurent, Mmes LEFEVRE Sylvie, LETERRIER Sophie, adjoints ;  
MM. PAIN Frédéric, CLOT Serge, LIGNY Franck, AMBROIS Christophe, PINCHON Roland, Mmes ROTROU Delphine, MERMET-BIJON Nathalie, BRUNEAU de la SALLE Mireille, SIMON Béangère, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

#### **ABSENT NON REPRESENTE**

M. GUERIN Stéphane

#### **SECRETARE DE SEANCE**

Mme MERMET-BIJON Nathalie

Approbation du procès-verbal du 24 janvier à l'unanimité

Monsieur le Maire rend compte de son activité de février : l'ensemble des terrains du clos Ludet sont vendus, la société POSEIDON est en cours d'achat des parcelles restantes pour lotir. Dans le cadre du PLUI, la commune devrait pouvoir maintenir un équivalent de 3,5 maisons par an suite aux zonages réalisés sur l'ensemble du Cotentin et à la présence des axes de communications routières dont bénéficie la commune. C'est globalement le même nombre depuis une dizaine d'années.

La commune est en cours de mise en place d'une protection informatique car le vol de données par des hackers est en forte augmentation.

Réunion avec l'Inspecteur Académique : pas de changement sur le nombre de classes. Nouvelles félicitations sur les travaux de l'école.

### **DISPOSITIF D'AIDE EN FAVEUR DE L'UKRAINE**

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a reçu un courrier concernant l'accueil des ressortissants ukrainiens sur le territoire français. Il est demandé à la commune un tableau de recensement de la capacité d'hébergement, trousse de 1<sup>ers</sup> soins, nourriture, vêtements... Monsieur le Maire précise que des points de collecte sont existants à Valognes et Brix. De plus, il précise que les collectivités ont possibilité d'exprimer leur générosité au travers de versement à un fonds d'aide, par l'intermédiaire du Fonds d'Action Extérieure des Collectivités locales (FACECO). Ce fonds permet aux collectivités qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'il s'agisse de crises soudaines ou durables. La gestion de ce fonds est confiée à des agents de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence.

Monsieur le Maire propose de verser la somme de 500€ au profit de la population ukrainienne.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents**

**DECIDE** le versement d'une somme de 500€ en faveur de la population ukrainienne,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer ce versement auprès de FACECO

### **COMPTABILITE : NORME M57**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 19 novembre 2021, d'adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57. Il informe que conformément aux règles définies par l'instruction budgétaire et comptable M57, l'amortissement des subventions d'équipement versées aux organismes publiques et aux personnes privées au compte racine 204 est obligatoire pour toutes les communes sans considération de seuil. L'amortissement doit commencer à compter du 1er janvier de l'année suivant le versement de la subvention d'équipement. Par souci de simplification, l'amortissement linéaire sera choisi. Monsieur le Maire propose une durée d'amortissement d'une année et de retenir le principe des provisions semi-budgétaires.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents**

**DECIDE** de fixer la durée d'amortissement des subventions versées (compte racine 204) pour une durée d'une année.

**DE RETENIR** le principe des provisions semi-budgétaires.

### **NUMERISATION DES ACTES D'ETAT CIVIL**

La commune a reçu une proposition de la SARL NUMERIZE pour la numérisation des actes d'Etat civil de 1929 à 2012. Dans un premier temps la numérisation se fait dans les locaux de la mairie par un opérateur qualifié qui va effectuer le recensement des registres et la numérisation puis le traitement et l'indexation des actes sera fait. La numérisation permet une sécurisation des données, un gain de temps dans la recherche d'actes, permet également d'améliorer la conservation du patrimoine historique. Cette opération est effectuée selon le cahier des charges du prestataire logiciel de la commune Berger-Levrault. Le coût de cette intervention est de 2780€ HT (soit 3336€ TTC).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents**

**ACCEPTE** le devis de la SARL NUMERIZE

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer commande.

### **MOBILITE COTENTIN : POINTS D'ARRET « CAP A LA DEMANDE »**

Dans le cadre du plan de mobilité, des arrêts doivent être définis par les communes afin que des minibus puissent s'y rendre à la demande. Les voyageurs sont ensuite transportés vers des points d'arrêts des lignes régulières (ex : Valognes). 500 arrêts sont prévus dans le Cotentin. Saint-Joseph peut en définir trois. Après différents échanges au sein du conseil, trois arrêts sont fixés au sein de la commune : - Le Bourg – milieu de La Froide Rue – Les Aulnays.

### **PREPARATION BUDGET 2022**

Monsieur le Maire présente des tableaux récapitulatifs sur les comptes 2021 ainsi que le budget primitif de 2022.

En 2021, les dépenses ont été supérieures aux années précédentes : augmentation des charges de personnel due à l'organisation du travail modifié par la COVID, absence de personnel, personnel en mi-temps thérapeutique, des réparations sur de gros matériels. Mais on reste dans un financement tout à fait correct avec un endettement faible d'environ 100 000€ au 31/12/2021.

Proposition de travaux en 2022 :

Etude de la continuité de l'aménagement de la Rue du Bourg jusque la rue Ludet avec trottoirs.

Aménagement chasse Giroit, limite rue Ludet, d'un trottoir et éclairage public.

Rafraîchissement de la salle des fêtes (peinture).

## **ETUDE DE DEVIS**

### **PROJET EDUCATIF SCOLAIRE**

Le 12 avril 2021, le conseil municipal avait validé le devis concernant l'achat de matériels spécifiques pour l'apprentissage des enfants pour un coût d'environ 1800€ HT auprès d'HOPTOYS. Cet achat n'est pas effectué à ce jour. L'APE propose de participer à concurrence de 800€.

**Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à passer commande auprès de l'entreprise HOPTOYS

### **COMMUNICATIONS**

Pour information le prix unitaire du KWH pour l'éclairage public va augmenter en 2022 ce qui va entraîner une augmentation des charges d'énergie. Entre 16 et 25 % d'augmentation. Economie possible car toutes les ampoules n'ont pas été changées en LED sur l'éclairage public.

RN13 : les marchés sont en cours pour l'aménagement du Bas des Rocques. L'Etat avait besoin de compenser des emprises de terrain pour la création de zones humides, Monsieur le Maire a proposé que la compensation soit faite avec la zone humide au bas des Rocques. Des classes se sont déjà rendues sur place avec l'intervention d'un animateur suite à un travail pédagogique en amont fait en classe.

Inquiétude sur la disponibilité du champ alloué à l'APE pour le prochain vide grenier.

L'ensemble des dossiers de financement pour la garderie ont été déposés.

Une réparation d'urgence a été effectuée au niveau des câbles sectionnés sur la D146 suite à un élagage, de nombreuses branches ne sont toujours pas ramassées.

### **QUESTIONS**

Madame LEFEVRE demande si un point lumineux est prévu sur l'aire de covoiturage : à prévoir en 2022

Madame ROTROU demande s'il est possible de mettre un éclairage à l'arrêt de Bus de la Froide Rue :  
Madame LEFEVRE signale que des câbles traînent par terre Rue de la Chasse au Clair : Une déclaration de travaux a été déposée par EDF mais Monsieur le Maire va constater.

### **PROCHAINES REUNIONS**

Prochain Conseil municipal : lundi 14 mars 2022 à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00

**SEANCE DU 14 MARS 2022**

### **ETAIENT PRESENTS**

M. MOUCHEL Jean-Marie, Maire ;

M. BAUDELLOT Laurent, M. SEPULCHRE de CONDE Laurent, Mme LEFEVRE Sylvie, adjoints ;

M. PAIN Frédéric, AMBROIS Christophe, PINCHON Roland, LIGNY Franck, CLOT Serge, GUERIN Stéphane, Mmes MERMET-BIJON Nathalie, SIMON Bérangère, BRUNEAU de la SALLE Mireille, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTES REPRESENTÉES :

Mme ROTROU Delphine donne pouvoir à Mme SIMON Bérange  
Mme LETERRIER Sophie donne pouvoir à M. MOUCHEL Jean-Marie

SECRETARE DE SEANCE

Mme MERMET-BIJON Nathalie

MEMBRE INVITE : Monsieur DRIE comptable public

Monsieur le Maire fait observer 1 minute de recueillement en hommage aux victimes de la guerre en Ukraine.

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2021**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame BRUNEAU de la SALLE Mireille, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Monsieur MOUCHEL Jean-Marie, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2021 qui s'établit ainsi :

***Fonctionnement***

Dépenses	326 773,63 €
Recettes	418 394,21 €
Excédent de clôture :	<b>91 620,58 €</b>

***Investissement***

Dépenses	496 333,37 €
Recettes	282 551,00 €
Déficit de clôture :	<b>- 213 782,37 €</b>

Restes à réaliser dépense : 35 940,52 €    Restes à réaliser en recette : 104 114,00 €

**Après en avoir délibéré, sous la présidence de Madame BRUNEAU de la SALLE Mireille, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté,**

**APPROUVE** le compte administratif du budget communal 2021

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021**

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Monsieur DRIE, comptable public, indique la bonne santé des comptes avec des dépenses maîtrisées. Des finances saines et stables sont le signe d'une bonne qualité de gestion de la commune.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

Après avoir entendu et approuvé, ce jour, le compte administratif de l'exercice 2021,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021,  
Constatant que le compte administratif présente au 31 décembre 2021, un excédent de fonctionnement de 368 409,49 €,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 comme suit :

187 808,78 € au compte 1068 – Affectation du résultat  
180 600,71 € au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les bases prévisionnelles sont en légère hausse (décision du ressort de l'Etat) par rapport à l'an dernier, et propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux d'imposition 2022.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité**

**DECIDE** de maintenir, en 2022, les mêmes taux d'imposition à savoir :

Foncier bâti = 33,00 %  
Foncier non bâti = 23,52 %

**CHARGE** Monsieur le maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022**

Le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2022 est présenté aux membres du Conseil Municipal. Les recettes et les dépenses s'équilibrent comme suit :

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
	<b>528 795,00 €</b>		<b>528 795.00 €</b>
Charges à caractère général	164 090.48 €	Produits des services	8 450.00 €
Charges de personnel	160 152.00 €	Impôts et taxes	220 545.00 €
Atténuation de produits	4 600.00 €	Dotations et subventions	112 700.00 €
Autres charges de gestion	45 827.00 €	Autres produits gestion	5 999,29 €
Charges financières	1 557.00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
Charges exceptionnelles	2 200.00 €		
Dotations aux amortissements	5 288,07 €	Excédent de	180 600,71 €
Virement à la section	143 000.00 €	fonctionnement reporté	

investissement Opération d'ordre	2 080,45 €	Atténuation de charges	500,00 €
<b>Section d'investissement</b>	<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
Déficit	<b>634 094.00 €</b> 255 982,66 €	Dotations	<b>634 094.00 €</b> 263 808,78 €
Emprunts et dettes	19 289.00 €	Subvention d'investissement	121 090,37 €
Immobilisation incorporelle	70 000,00 €	Restes à réaliser 2019	104 114,40 €
Immobilisation corporelle	50 592,82 €	Amortissement	2 080,45 €
Immobilisation en cours	202 289.00 €	Virement de la section fonctionnement	143 000.00 €
Reste à réaliser 2021	35 940,52 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 162 889.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 162 889.00 €</b>

Le contexte international actuel (guerre en Ukraine) peut entraîner d'éventuelles dépenses supplémentaires dues à l'augmentation du prix de l'énergie ou des matières premières. La situation peut évoluer d'où une certaine prudence à observer sur l'opération de dépenses.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité**

**APPROUVE** le budget de la Commune de Saint-Joseph pour l'exercice 2022.

### **COMMUNICATIONS**

Adressage des voies communales : une réunion s'est tenue le 11 mars pour mettre en place la numérotation métrique et continue des voies communales. De nouveaux nomx pour certaines vont être donnés. Ce nouvel adressage est fait en partenariat avec Manche Numérique et de département.

Monsieur le Maire confirme que le terrain alloué à l'APE pour le vide grenier ne sera plus disponible. Le Coeur Cotentin est zone pilote pour le ramassage des ordures ménagères. À partir du 13 juin, les déchets recyclables et déchets ménagers non valorisables se feront en porte-à-porte. De nouveaux bacs vont être distribués. Un courrier explicatif va être adressé à chaque foyer. L'objectif étant de réduire sensiblement l'impact des déchets sur l'environnement.

### **QUESTIONS**

Monsieur Ligny demande si la petite salle du gymnase peut être utilisée pour les inscriptions à la randonnée des petits souliers le 3 avril prochain. Frites et saucisses se feront sous la tente : Monsieur le Maire donne l'autorisation d'utiliser la salle de réunion.

### **PROCHAINES REUNIONS**

Prochain Conseil municipal : lundi 25 avril 2022 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h00

## INFORMATIONS

### ➤ OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- LUNDI de 13h30 à 16h30
- MERCREDI de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- VENDREDI de 13h30 à 16h30

Une permanence téléphonique est également assurée :

Le lundi matin  
Le mardi toute la journée  
Le jeudi toute la journée  
Le vendredi matin



**Email :** [mairie-st-joseph@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-joseph@wanadoo.fr)

**Tel :** 02.33.40.07.09



Deux outils de communications sont à votre disposition pour vous tenir au courant des dernières actualités, des informations concernant directement la commune et celles utiles à tous.

**Allez visiter le site régulièrement et abonnez-vous à la page Facebook !**



**SITE INTERNET: [saint-joseph-encotentin.fr](http://saint-joseph-encotentin.fr)**

** Saint-Joseph en cotentin actualités**

### ➤ BIBLIOTHEQUE

# LIRE COEUR

**RESEAU DES MEDIATHEQUES DU CŒUR COTENTIN**

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

3, le bourg 50700 SAINT-JOSEPH – Tél. 02 33 95 07 34

**Mail :** [biblio-st-joseph@orange.fr](mailto:biblio-st-joseph@orange.fr)

**Portail en ligne :** [www.bibliotheques.coeur-cotentin.fr](http://www.bibliotheques.coeur-cotentin.fr)



## Rappel des horaires d'ouverture de la bibliothèque de Saint-Joseph :

LUNDI de 16h à 17h  
MERCREDI de 15h à 17h  
VENDREDI de 16h à 18h  
SAMEDI de 11h à 12h



### ~ NOTEZ LES HORAIRES D'ETE ~

Fermeture le vendredi 8 juillet à 18h .

Ensuite, il y aura des permanences les vendredis :

22 juillet (16h/18h)  
5 août (16h/18h)  
19 août (16h/18h)

**Reprise des horaires habituels le vendredi 2 septembre de 16h à 18h.**

### LISTES DES NOUVEAUTES

- « *Les souvenirs et les mensonges aussi* » de Karine LEBERT (Roman)
- « *S'adapter ou mourir* » d'Antoine RENAND (Roman policier)
- « *La carte postale* » d'Anne BEREST (Roman)
- « *Le mur des silences* » d'Arnaldur INDRIDASON (Roman policier)
- « *De la même veine* » d'Agathe PORTAIL (Roman)
- « *L'affaire Alaska Sanders* » de Joël DICKER (Roman policier)
- « *Le roi qui voulait voir la mer* » de Gérard de CORTANZE (Roman)



- « *Nouvelle Babel* » de Michel BUSSI ( Roman)
- « *Une si longue Haine* » de Martine DELOMME (Roman)
- « *Abîmes* » de Sonja DELZONGLE (Roman Policier)
- « *Le grand monde* » de Pierre LEMAITRE (Roman)
- « *Pollution* » de Tom CONNAN (Roman)
- « *Set et Match !* » de Liane MORIARTY (Roman)

**Vous souhaitez souscrire un abonnement au réseau lire@coeur ?**

**Vous initier à l'informatique ?**

**Devenir bénévole ?**

**Participer à des ateliers ?**

**Découvrez le site :** [www.bibliotheques-coeur.cotentin.fr](http://www.bibliotheques-coeur.cotentin.fr)

**Contactez- nous :** [lireacoeur@lecotentin.fr](mailto:lireacoeur@lecotentin.fr)



Ou votre bibliothèque de proximité :

**Bricquebec-en-Cotentin :** 09-61-39-30-97

**L'Etang-Bertrand :** 02-33-52-01-69

**Saussemesnil :** 02-33-21-09-27

**Tamerville :** 02-33-41-85-77

**Brix :** 02-33-95-93-35

**Saint-Joseph :** 02-33-95-07-34

**Sottevast :** 02-33-01-07-61

**Valognes :** 02-33-95-82-40

➤ UNE BELLE VUE DE SAINT-JOSEPH

Merci à ....pour cette belle vue du ciel de notre commune !!!



➤ ATELIERS NUMERIQUES



# UN CONSEILLER NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE



Pour vous accompagner dans l'apprentissage du numérique au quotidien

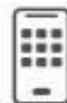


Ateliers collectifs, accompagnements individuels et présentations

## PRENEZ RENDEZ-VOUS !



Je découvre les équipements informatiques



J'apprends à utiliser mon smartphone, ma tablette



J'apprends à naviguer sur Internet



Je crée et je gère mes contenus numériques



J'apprends à envoyer et à gérer mes courriels



J'apprends à faire mes démarches en ligne

La société dans laquelle nous vivons est une société numérique qui se veut innovante mais parfois nous pouvons nous sentir perdu dans cet univers si nous ne possédons pas encore "les clés". Ce n'est plus une fatalité désormais car il existe des ateliers numériques qui ont pour objectifs d'accompagner les personnes désireuses d'apprendre l'usage d'outils numériques et/ou d'affiner, développer ou réactualiser les connaissances dans ce domaine. Cela peut être une découverte de l'informatique, de l'utilisation d'une tablette, d'apprendre à naviguer sur internet...

**Valognes vous propose des dates pour des ateliers numériques avec des thématiques qui pourraient vous intéresser! Vous pouvez vous inscrire dès maintenant, voici le calendrier**



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services**



### Permanences

Tous les mercredis de 9h à 10h30

### Les ateliers

Vous pouvez réserver à l'avance  
à la Maison du Cotentin

## ATELIERS NUMÉRIQUES par le conseiller numérique

**Horaire : 10h30 - 12h00**

### 27 avril et 22 juin 2022

#### Ordinateur "Je débute" -Partie 1

(5 personnes par atelier)

Une première approche pour les personnes n'ayant jamais ou peu utilisé un ordinateur

### 04 mai et 29 juin 2022

#### Ordinateur "Je débute" -Partie 2

(5 personnes par atelier)

Découvrir les fonctions de l'ordinateur : apprentissage du bureau et de ses éléments (icônes, dossiers ou fichiers), du menu démarrer, rangement des dossiers, s'initier au traitement de texte.

### 11 mai 2022

#### Smartphone "Je débute" - Partie 1

(5 personnes par atelier)

Prise en main et manipulation.

Connaître les paramètres et réglages de départ.

Mettre des icônes sur la page d'entrée.

(apporter vos appareils)

### 18 mai 2022

#### Smartphone "Je débute" - Partie 2

(5 personnes par atelier)

Découvrez les possibilités de votre smartphone : configuration, GPS, installation et désinstallation des applications, avec des exemples concrets comme "J'achète mon ticket de bus avec CAP Cotentin".

Entretien de son smartphone (ultra simple),

savoir économiser ses batteries ;

Explorer Playstore et parler de vos besoins.

Manipulation des SMS et des Mails.

(apporter vos appareils)

### 25 mai 2022

#### Découvrir internet

(7 personnes par atelier)

Comment cela fonctionne ?

Apprendre à faire une recherche, à visiter

Un site, voir des vidéos...

### 01 juin 2022

#### Messagerie débutant

(5 personnes par atelier)

Créer un compte, envoyer & recevoir des messages, des pièces jointes...

### 08 juin 2022

#### Acheter en toute sérénité en ligne

(7 personnes par atelier)

Découverte de sites commerciaux

(règles et sécurité)

Préparer et trouver des prix intéressants pour mes cadeaux, des réductions...

Moyens de paiement en ligne : PayPal et autres.

### 15 juin 2022

#### Biblio-Ressources

(6 personnes par atelier)

La bibliothèque départementale de la Manche propose à ses habitants un bouquet de services en ligne en accès gratuit (films, quotidiens et magazines, cours vidéo en ligne pour vos loisirs ou votre vie professionnelle). A découvrir...

**Maison du Cotentin**  
22 rue de Poterie  
50700 VALOGNES  
Tel : 02.33.40.08.60

 **laMaison**  
**DU COTENTIN**  
LES SERVICES AU PUBLIC

## ➤ SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le **Service National Universel (SNU)** a vocation à se substituer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il est toujours en phase de déploiement et, à ce jour, encore sur la base du volontariat.

Pour cette année 2022, un premier séjour a eu lieu en février et deux autres sont prévus en juin et juillet. Ces derniers sont accessibles à tous les jeunes français ayant entre 15 et 17 ans, qui ont jusqu'au 31 mars pour s'inscrire sur le site dédié.

Ces volontaires n'auront pas à faire leur JDC, **en revanche ils ont, comme tous les autres jeunes français, l'obligation de se faire recenser dès leurs 16 ans (y compris ceux qui auront fait le SNU avant cet âge)**

Pour plus d'information sur le SNU : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)



**Le Service national universel (SNU)** s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans en 2022 qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

### LES OBJECTIFS

✓  
**Faire vivre  
les valeurs  
républicaines**

✓  
**Renforcer  
la cohésion  
nationale**

✓  
**Développer  
une culture de  
l'engagement**

✓  
**Accompagner  
l'insertion  
sociale et  
professionnelle**



1

#### Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

3

#### Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

### LES ÉTAPES CLÉS



2

#### Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

➤ **ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-JOSEPH**



**A VOS AGENDAS !!!**

**~ Un repas est organisé le SAMEDI 18 JUIN ~**



L'association organise une soirée COUSCOUS ouvert à tous !  
Des affichages et des publications seront mises en place pour informer la population au plus près de la date

Les cours de gym sont toujours ouverts à l'adhésion  
Les jeudis à 20h à la salle des sports  
Et les entraînements de badminton, les mardis à 20h



➤ **UNE INITIATIVE GENEREUSE**



Plusieurs citoyens de St Joseph se mobilisent cette année afin de faire vivre notre commune et également dans un élan de bienveillance.

Un marché du terroir et de l'artisanat ainsi qu'une nouveauté devrait être organisée le 30 juillet afin de récolter des fonds pour l'association LOLA (une petite fille qui en a bien besoin). Cette nouveauté prendra la forme suivante : une randonnée gourmande (marche + repas) avec des produits locaux sur réservation.

**Touché et motivé ?**

**Contactez les organisateurs par mail : [doudou660@outlook.fr](mailto:doudou660@outlook.fr)**

➤ **FONDS D'INVESTISSEMENT RURL : LE DEPARTEMENT SIGNE UN PARTENARIAT AVEC SAINT-JOSEPH**



En complément de la politique d'aide aux territoires tournée vers les intercommunalités ou les pôles de proximité, « **le Département apporte son soutien aux communes rurales pour réaliser leurs projets d'équipements via le Fonds d'investissement rural** ». Celui-ci, de 2 millions d'euros par an, s'adresse aux municipalités afin de soutenir et accompagner leur dynamique de développement, qui doivent proposer un ou plusieurs projets en lien avec des thématiques telles que l'habitat, les commerces, les locaux scolaires, les équipements périscolaires, les équipements de la petite enfance, les salles de convivialité, les bibliothèques ou l'aménagement d'espaces naturels paysagers. C'est ainsi que « **le projet de la commune concernant la rénovation énergétique de la garderie scolaire, a été retenue** ». Le Département va apporter un soutien financier de 83 000 € !».

➤ **INFORMATIONS DU COMITE DES FETES**

**RASSUREZ-VOUS !**

Le comité des fêtes, son bureau et ses membres sont très impatients d'organiser de nouveaux événements conviviaux pour les habitants de la commune.

« Compte-tenu de la situation sanitaire fin 2021, nous avons décidé de laisser passer les deux premiers trimestres 2022 . Cette décision relève d'une réunion du comité fin octobre 2021.

Nous organiserons une manifestation dans le courant du troisième trimestre si les conditions le permettent. »

M. Franck ADAM, président du Comité des fêtes



➤ **RECAPITULATIFS SUR LES HORAIRES ET L'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES DU COTENTIN**

		LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		<b>ÉTÉ 01/04 &gt; 30/09   9h-12h / 13h30-18h30</b>		<b>*** HIVER 01/10 &gt; 31/03   9h-12h / 13h30-17h30</b>				
ANNEVILLE-EN-SAIRE	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗
BRICQUEBEC-EN-COTENTIN	ÉTÉ	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗
GREVILLE-HAGUE	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
HÉAUVILLE	ÉTÉ	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗
	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗
LE HAM	ÉTÉ	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✗
LES MOITIERS-D'ALLONNE	ÉTÉ	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✗
LES PIEUX	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗
MARTINVEST	ÉTÉ	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗
PORT-BAIL	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗
QUERQUEVILLE	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✗
RAUVILLE-LA-PLACE	ÉTÉ	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✗
VALOGNES	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
VAROUILLE	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗
	HIVER	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗
		<b>ÉTÉ 01/04 &gt; 30/09   9h-18h30</b>		<b>*** HIVER 01/10 &gt; 31/03   9h-17h30</b>				
CHERBOURG-OCTEVILLE	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	9h-12h30
	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓	9h-12h30
LE BECQUET	ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	9h-12h30
	HIVER	✓	✓	✓	✓	✓	✓	9h-12h30

Horaires pour tous les jours ouvrés

Les 15 déchèteries sont accessibles à tous les habitants du Cotentin, les cartes d'accès ne sont plus obligatoires. Fermeture les jours fériés.

## Liste des permanences des ambassadeurs du tri dans les déchèteries

### Spéciale composteurs



#### Pour le mois de mai 2022

Valognes  
Du 02/05/2022 au 06/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Gréville-Hague  
Le 04/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Tourlaville  
Le 06/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Le Ham  
Du 09/05/2022 au 13/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30  
sauf mardi 10 et jeudi 12 mai

Octeville  
Le 09/05/2022  
de 13h30 à 16h30

Port-bail  
Le 11/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Héauville  
Le 13/05/2022  
de 13h30 à 16h30

Bricquebec  
Du 16/05/2022 au 20/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30  
sauf jeudi 19 mai

Querqueville  
Le 16/05/2022  
de 13h30 à 16h30

Varouville  
Le 18/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Les Pieux  
Le 19/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Valognes  
Du 23/05/2022 au 25/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Martinvest  
Le 23/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Les Moitiers d'Allonne  
Le 25/05/2022  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

## ➤ DU NOUVEAU DANS LA REDUCTION DES DECHETS

CITEO  
**TRIER,  
C'EST  
DONNER**  
À CHACUN LES MOYENS  
D'AGIR POUR LA PLANÈTE

**RÉDUIRE  
RÉUTILISER  
TRIER**

**leCotentin**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Réduire ses déchets et davantage recycler est un enjeu majeur pour la planète et pour le Cotentin, nous ne pouvons plus continuer à enfouir autant de déchets. C'est pourquoi l'Agglomération se mobilise en 2022 pour vous aider à réduire vos déchets et à simplifier le geste de tri : à partir du 13 juin, 100% des emballages et des papiers seront triés ! Pour rendre l'accès au tri encore plus facile, des bacs individuels (jaune et gris) et un composteur seront mis à votre disposition.

**CE QUI CHANGE AU 13 JUIN 2022 :**

**1/ NOUVEAU : 100% des emballages et des papiers se trient !**

Dans votre commune et bientôt dans toute l'Agglomération, en plus des bouteilles et flacons, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers dans le bac jaune :

- tous les pots et tubes : yaourt, beurre, crème fraîche, fromage banc, dentifrice, crème hydratante, etc ;
- tous les sacs et sachets en plastique : légumes et fruits, fromage, éco-recharges, films autour des revues et des packs de lait ou des rouleaux de papier-toilette, etc ;
- toutes les barquettes de viande, charcuterie, poisson ou légume, et boîtes de pâtisseries, etc ;
- tous les petits emballages métalliques : capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère, etc.

Seuls les emballages en verre (pots, bocaux et bouteilles) devront être déposés dans vos colonnes de tri habituelles, implantées stratégiquement sur tout le territoire du Cotentin. Et pour vous faciliter le tri, nous en avons implanté de nouvelles !

**2/ Pour vous faciliter le tri, le Cotentin vous équipe**

Pour aller encore plus loin dans la simplification du geste de tri, tout au long de l'année 2022, le Cotentin va équiper gratuitement tous ses habitants :

- d'un bac individuel jaune pour y déposer 100% des emballages et des papiers de votre foyer ;
- d'un bac gris pour les déchets ordinaires qui ne se recyclent pas et ne se compostent pas ;
- d'un composteur individuel, si vous n'en avez pas encore.

La société SULO se rendra à votre domicile à partir de début avril et jusqu'à début juin pour vous livrer gratuitement l'équipement nécessaire.  
En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres pour convenir d'une nouvelle date de livraison.

**ATTENTION** pour ne pas perturber les organisations encore en vigueur, les nouveaux bacs ne devront pas être utilisés avant le lundi 13 juin 2022.

Le Cotentin vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil aux agents de SULO et compte sur votre active collaboration pour réussir ce projet commun.

L'entreprise SULO met à disposition un numéro vert vous permettant de les contacter en cas de problème sur votre livraison : **0 805 205 502** [Service à appel gratuit](#)

**3/ La collecte s'adapte**

Qui dit bac individuel, dit collecte en porte-à-porte. A partir du 13 juin, un camion passera à votre domicile pour collecter vos ordures ménagères, ainsi que vos emballages ménagers. Les jours et les fréquences de collecte sont donc susceptibles d'être modifiés. Pour connaître votre calendrier de collecte, nous vous invitons à aller sur le site [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr) ou vous rapprocher des Ambassadeurs du tri et de la Prévention aux coordonnées qui se trouvent en bas de ce document. Ces informations seront disponibles à partir de mai 2022. Vous trouverez également sur le site internet les dates de permanences des Ambassadeurs du tri et de la prévention, qui pourront répondre à toutes vos questions.

Une question sur le tri : [prevention.dechets@lecotentin.fr](mailto:prevention.dechets@lecotentin.fr), la page Facebook « Réduire ses déchets dans le Cotentin » ou au numéro suivant 02 33 53 92 04.

CITEO **leCotentin** COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)

Pour votre parfaite information par rapport au lancement du projet lié à la modification de la collecte des déchets ménagers, des agents de l'entreprise SULO viendront à votre rencontre.

Ils seront dotés de cartes spécifiques et d'une attestation de l'Agglomération du Cotentin.

Ils débuteront **dès le 04 avril 2022** les enquêtes et dotations de bacs par le secteur du Pôle de Proximité de Cœur du Cotentin.

L'unité prévention des déchets et développement du recyclage, ainsi que l'unité Collecte reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Vous pouvez également vous adresser à la mairie qui s'est vu confier, par la direction communication, l'argumentaire du schéma de collecte (FAQ) afin de répondre à toutes vos questions concernant la réorganisation des collectes.

Au besoin, les ambassadeurs du tri et de la prévention restent à votre disposition au :  
**02.33.53.92.04** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

➤ **CENTRE DE LOISIRS**



Les inscriptions au centre de loisirs sont ouvertes pour cet été !

Vous pouvez contacter la mairie pour tous les renseignements !



➤ **INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN**

~ AIDE A L'UKRAINE ~

En complément de l'aide de 20 000€ que l'Agglomération a versé à la Croix Rouge française qui est engagée en Ukraine et dans les pays limitrophes, le Cotentin a mis à la disposition de l'Etat le centre d'hébergement le Siou, à Siouville-Hague. Près de 40 réfugiés ukrainiens y sont actuellement hébergés. A l'instar de la ville de Cherbourg, le Cotentin est également mobilisé pour faciliter le court séjour des réfugiés en transit pour l'Irlande en concourant au transport des personnes entre l'hôtel réquisitionné et la gare maritime.



~ « Terre Bleue » ~

**marque qui concrétise l'ambition maritime du Cotentin**

La chance du Cotentin et de ses habitants est d'être une terre bordée par la mer. C'est ce qui fait sa force !

Ce marqueur identitaire va permettre à de nombreux projets ambitieux de voir ainsi le jour dès cette année à commencer par le développement du port de Cherbourg-en-Cotentin, Grand Océan, un forum international sur les grands enjeux du maritime.

C'est aussi la rénovation d'Intechmer, véritable pépite de l'enseignement maritime, la création d'une école de cuisine dédiée aux produits de la mer ou encore la coordination des bases nautiques. Des actions qui sont d'ores et déjà inscrites au sein du Projet de Territoire.

~ COMPOSTEURS ~

La mise à disposition gratuite de composteurs à l'ensemble des usagers du Cotentin a été actée !

# VIE DE LA COMMUNE

JANVIER 2022

## ➤ PROJET PEDAGOGIQUE AUTOUR DE LA BIODIVERSITE



### PRESENTATION

**PAR Mme CONTAMINE, DIRECTRICE DU GROUPE SCOLAIRE ANDRE BOUYER**

Dans le cadre de la sécurisation de la RN13, la commune de St Joseph a acquis un espace naturel plus ou moins embroussaillé en bordure de cette voie rapide, dont une partie servira à la création d'une petite route desservant trois maisons.

**La commune souhaite, sur la partie restante, aménager le site de telle sorte qu'il soit le plus favorable à la biodiversité et un lieu de découverte de la nature pour les élèves et les habitants. Elle a fait appel au Conservatoire des Espaces Naturels normands pour recueillir des conseils sur les travaux à envisager.**

Le travail qui sera mené en 2021 2022 avec les élèves permettra de faire un premier état des lieux de la biodiversité, l'objectif étant de pouvoir contribuer les années suivantes à son aménagement (ex plantation de haies complémentaires, aide à la création d'une mare...) et à la sensibilisation des habitants à ce patrimoine



### LES OBJECTIFS DU PROJET A L'ECOLE

#### CE1/CE2

L'objectif visé en terme d'écocitoyenneté est d'amener les élèves à observer l'environnement plus ou moins éloigné pour le découvrir, l'analyser, réfléchir sur la biodiversité ainsi que le protéger et/ou l'aménager afin de perpétuer ou développer la biodiversité végétale et animale du lieu.

#### CM1/CM2

L'objectif visé en terme d'écocitoyenneté est d'amener les élèves à :

- développer des attitudes de respect envers les animaux, les végétaux.
- connaître l'interdépendance entre les différents êtres vivants pour comprendre l'intérêt de protéger la biodiversité.
- participer de manière responsable à la préservation de leur environnement en communiquant ces connaissances au public (exposition )

## **DEROULEMENT DU PROJET**

Chaque projet (un pour chaque classe) a été préparé par chaque enseignante. Elles ont reçu l'aide de l'intervenant du CPIE – Gaëtan Villeret- sur la partie pratique du projet c'est-à-dire les séances en extérieur.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, chaque enseignante a travaillé en classe afin de présenter le projet aux élèves et de faire un recueil de leurs connaissances.

Dans un deuxième temps, l'intervenant du CPIE, M. Gaëtan VILLERET, est venu à l'école pour faire une sortie aux alentours de l'école afin de découvrir les arbres qui se trouvent dans l'environnement proche de l'école (un temps pour chaque classe).

Ensuite, il y a alternance entre des séances en classe et des séances sur le site acheté par la commune pour le découvrir et identifier les différents milieux naturels du terrain communal : bosquet, haie, prairie, zone humide, fourrés, ruisseau, ancien lavoir...

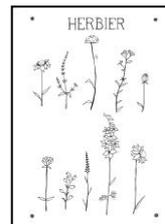
La 1<sup>ère</sup> séance sur le terrain a eu lieu mardi 01/02/2022 (le matin pour les CM et l'après-midi pour les CE). Des jeux de découverte ont été menés sur le terrain.

Lors des prochaines séances (jusqu'à la fin de l'année), il s'agira d'identifier quelles sont les espèces animales qui vivent dans ces espaces et également de découvrir des manifestations liées à la croissance des arbres au printemps : bourgeons, fleurs, débourrage, croissance des rameaux et de faire le parallèle avec les observations faites à l'automne lors de la 1<sup>ère</sup> sortie.

## **PRODUCTIONS FINALES ENVISAGEES PAR RAPPORT AUX TRAVAUX DES ELEVES POUR L'ANNEE 2021/2022**



### **CE1/CE2**



Réalisation d'un reportage photos pour montrer la biodiversité présente sur le site (les différents milieux, les végétaux, les animaux ou traces observées) et mise à disposition des créations en arts plastiques, des herbiers d'élèves...

Réalisation d'une production écrite commune sur le projet tout au long de l'année, nos sentiments, notre ressenti. Et peut être des idées de projets pour les années suivantes.

### **CM1/CM2**

Réalisation d'une exposition et de panneaux sur le site pour transmettre aux autres classes, aux parents et aux habitants de Saint-Joseph les connaissances acquises en terme de biodiversité sur le site afin de le faire connaître et le préserver.

Communication tout au long du projet sur l'ENT et dans le bulletin municipal.

### ➤ **ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-JOSEPH**



**L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 20 janvier 2022.**

La présidente depuis 6 ans, Valérie LEPETIT est réélue à l'unanimité, ainsi que la vice-présidente Odile LEJUEZ et la trésorière Françoise POISSON.

Madame Séverine BARGE a été élue secrétaire à l'unanimité après la démission de Madame Agnès GENEVIÈVE.

**FEVRIER 2022**

➤ **LE CLUB DES TOUJOURS JEUNES**

**ASSEMBLEE GENERALE**

Le 15 février a eu lieu l'assemblée générale en présence de Mr le Maire et de nombreux adhérents.

Le président a ouvert la session en remerciant les participants et a demandé d'observer une minute de silence en mémoire des personnes décédées. IL a ensuite rappelé les activités de l'année 2021: le méchoui au mois d'août, le déjeuner spectacle à Lessay au mois de septembre, le loto au mois de novembre et 3 mardis club.

Le bilan financier a été présenté par la trésorière Monique LEPETIT. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité et Monsieur le Maire, après avoir fait part de sa satisfaction de « se retrouver enfin », a souligné que les comptes étaient sains et bien tenus.

**ELECTIONS**

Le tiers sortant a été réélu. L'équipe dirigeante reste inchangée.

**INSCRIPTIONS**

De nouvelles personnes se sont inscrites au club, portant à 90 le nombre des adhérents.

**CHANGEMENT DE FEDERATION**

Le club a quitté la fédération des retraités de la Manche pour adhérer à génération mouvement des aînés ruraux de la Manche.

**PROJETS POUR 2022**

Sont prévus : Loto le 20 mars, repas offert le 26 avril, cabaret Le Tambour à Saint-Vaast le 22 mai, repas champêtre le 21 juin, méchoui le 23 août.

**A l'issue de cette assemblée générale, un goûter a été servi au cours duquel les anniversaires des mois de janvier et février ont été fêtés et les rois tirés**



**DEUILS**

Le mois de février a vu le décès de Brigitte le 07 et celui de Marie-Thérèse le 17.

C'est avec une grande tristesse que le président, les membres du bureau et du conseil d'administration ainsi que tous les membres présentent à chaque famille leurs très sincères condoléances.





## ➤ LE CHŒUR DES VILLAGES

L'année ayant commencé avec un pic omicron, nous avons interrompu encore une fois nos activités. Les répétitions avec les solistes ont repris fin Janvier et le chœur le 7 Février.

Le 21, nous étions onze au Théâtre de Cherbourg pour le Salon de Musique du Trio Sora, trois jeunes femmes qui présentaient leur concert d'oeuvres de compositrices. L'une d'elles, Camille Pépin, était présente. Seulement âgée de 31 ans, elle cumule les récompenses depuis 2015, dont, en 2020, Les Victoires de la Musique dans la catégorie « compositeur de l'année ». Nous avons passé un bon moment d'échanges avec ces quatre musiciennes.

Pour rattraper le temps perdu, nous avons fait des répétitions supplémentaires afin d'être au point pour les premiers concerts et mariages, mais une contamination covid à l'Ehpad du Pays Valognais et dans la chorale nous a amenés à repousser le premier concert dans cet établissement au 25 Avril.

**MARS 2022**

## ➤ LE CLUB DES TOUJOURS JEUNES

Comme chaque mois les adhérents se sont retrouvés dans la salle communale pour **jouer** à la belote ou aux différents jeux de société ou **marcher**. Ils ont ensuite pris un bon goûter et fêter les **anniversaires**.



### **Loto**

Le 20 mars a eu lieu le premier loto de l'année avec une très bonne participation. Trois séries de jeux et une loterie ont permis de faire des heureux et surtout de passer un bon après-midi.



➤ L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



NOUVEAU LOGO !!!!



Le carnaval de l'école fut un grand succès avec plus d'une cinquantaine d'enfants (et des plus grands) déguisés.

Afin de financer un voyage à Paris, les élèves de la classe de CM1 - CM2 ont vendu des tickets de tombola qui ont permis de gagner de très beaux lots (barbecue, téléphones, drones, ...). La sortie est prévue pour le mois de juin.

Si des personnes intéressées souhaitent participer à notre belle organisation, n'hésitez pas à vous faire connaître.

[ape-st-joseph@orange.fr](mailto:ape-st-joseph@orange.fr)

Gaëtan JAOUEN (président de l'association) : 06-08-10-83-75

Solutions des jeux du précédent bulletin



**REPONSE DE L'ENIGME :**

« *Le mot* »

11.

6	7	4	3	1	9	2	5	8
9	3	1	8	2	5	4	7	6
2	8	5	7	4	6	9	1	3
8	1	2	6	7	3	5	4	9
3	5	7	9	8	4	1	6	2
4	9	6	1	5	2	3	8	7
5	6	3	4	9	8	7	2	1
7	4	9	2	6	1	8	3	5
1	2	8	5	3	7	6	9	4

C	A	C	C	V	S	A								
C	H	E	V	R	E	A	N	E	K	I	R			
A	C	E		R	A	S	E		C	A	V	E		
M	I	L		R	F		T	E	T	A		A	U	
		I	R	E		C	O		E	L	A	N		
A	L	P	A	G	A		R	E	E		B		V	
	A	S	T	I						A	I	M	E	
E	P	E	E	S						A	D	D	A	X
	I		S	T							J		E	
I	N	C		R						R	E	A	C	
		E	R	E							G	N	O	U
X	E		E		N		S			P	O		U	N
	N	I	G	A	U	D	E			U		T		I
L	A	M	A		S	A	N	G		L	O	I	R	
		P	L	I		I		A	L	A	I	N		
O	S	A	I		S	M	O	G		S		N	A	
	A	L	E	S	E		H	A	M	S	T	E	R	
C	R	A	N		L	U	E			G	O	R	E	T

Le nom est : **KANGOUROU.**



Alors jouons...

**ENIGME**

Les étoiles le voient souvent rouge.  
 Rois et valets peuvent l'embrasser.  
 Bien des marchands l'ont négocié.  
 Il se peut qu'il vole s'il bouge.  
 Qui est-il ?

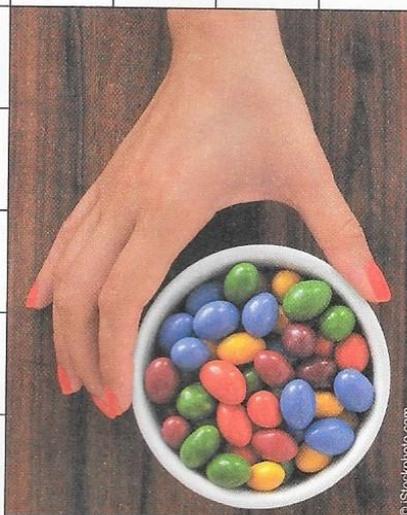
**Moyen** **19**

	5	8	7				3	6
	7		6			8		
3		6	1	9		2		
				6	5			3
		5		8		4		
8			4	1				
		9		3	4	5		2
		4			6		7	
6	2				1	9	4	

Avec les neuf cases numérotées, reconstituez le nom d'un bonbon acidulé, spécialité de Nancy.

1 2 3 4 5 6 7 8 9

FILLE DU CAMBODGE	▼	KILOWATT	▼	PARFUM DE SUCETTE	▼	POIDS PLUME	▼	BASE DU TEMPS INTERNATIONAL	▼	GENS QUI FONT DU FOIN	▼	BIEN SORTI	▼
PÂTE À BULLES		MALADROIT ET LENT		NATURELLE		GALLIUM SYMBOLISÉ		ÉPUISAIT		BALLE BIEN PLACÉE		LE COBALT	
▶		▼		▼		▼		▼		FAÇON D'ÊTRE	5	▼	
MILLI-MÈTRE	▶		CONTESTA	▶			ABRÉGÉ D'ÉCRITURE	▶					DÉLICE TÉTRAÉDRIQUE
DES FRAIS EN JUSTICE			EMPLACEMENT DES PARCS À HUITRES	▼		SOCIÉTÉ	▼		ACCES- SOIRE DE DESSIN	▶		CALE QUI DOIT SON NOM À SA FORME	▼
▶			9			DÉESSE DE LA TERRE	▼		À MOITIÉ				
COULEUR BONBON	▶				MARSH- MALLOW	▶							
PRÉCISION						4							
▶							METTRE EN- EN-TÊTE	▶			8		
IL ARRIVE SOUVENT PREMIER	FIN DE VERBE	▶		IL N'EXCITE PAS SON BUVEUR	▼			DEUX CENTS EN CHIFFRES ROMAINS	AUSSI DÉTENDU QUE RAOUL			GRAND VEHICULE DE TRANSPORT EN COMMUN	▼
	DOUCEUR À L'ANIS	2										APRÈS CELLE	▶
▶			PRÉCÈDE LIBITUM OU PATRES	▶								ARTÈRES EN VILLE	▼
BOÎTE À VOIX	▶		▼					ESCALE ALGERIENNE	▶				
AUTEUR ITALIEN								GROS VILLAGE					
▶				MARQUE D'APPAR- TENANCE	▼								
COMPAGNE D'ARAGON	▶												
BIEN PARTIE			7					BANDE DE PAPIER	▶			ÉTENDUE COUVERTE DE DUNES	▼
▶					COLLÉ SERRE	▼		SPÉCIA- LITÉ DE CAMBRAI	▶				
					QUI DESCEND DU CIEL		IL PROPOSE DES HAPPY HOURS	▼		DESSUS DE TABLE			
IL EST BANNI PAR CERTAINS RÉGIMES		DORADE PROVEN- CALE	▶				DÉMO- RALISE	▶		NOUGAT ESPAGNOL		ACTEUR DU MIDI	
▶		C'EST LA RÉGLE...	▼				PIED DE VIGNE	▼					AUTHEN- TIQUE
				BÂTON DE DÉGUS- TATION	▶								
▶												3	
BON DERNIER CHEZ LES BRANCHÉS	POSSÈDENT	▶			QUI N'EST DONC PAS RESTÉ DE GLACE	▼		TIRA LA PENCHE	▶				ÇA TRAVERSE LA JALOUSIE
	ABER	▼						ENTENDU SUR LE COURT	▼				
▶			RETRAITE PEU GLORIEUSE	▶						EXPRI- MERA SA JOIE	▶		
			CUBE À LANCER	▼									
FRIANDISE PICARDE		CELA VOUS ENVOYAIT AU DIABLE	▶			6	UNE POCHE PLEINE DE BONBONS...	▶					
▶										ELLE PORTE PARFOIS CONSEIL	▶		



© iStockphoto.com